

**Développer des sites et  
applications Web accessibles  
conformes AccessiWeb et RGAA**

**formation sur 2 jours**

**Prochaines sessions inter-entreprises :**

- jeudi 15 et vendredi 16 septembre 2011
- jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2011
- lundi 23 et mardi 24 janvier 2012
- jeudi 22 et vendredi 23 mars 2012
- jeudi 10 et vendredi 11 mai 2012
- jeudi 25 et vendredi 26 octobre 2012
- lundi 04 et mardi 05 décembre 2012

**Formation intra-entreprise possible. Nous consulter.**

**1050 euros HT**

**Objectifs**

Comprendre les concepts d'accessibilité du web et d'accessibilité numérique, comprendre les enjeux et l'intérêt des normes d'accessibilité.

Acquérir les connaissances nécessaires pour prendre en compte l'accessibilité dans ses développements web.

Connaître les différents référentiels d'accessibilité du web et savoir utiliser les référentiels AccessiWeb et RGAA.

Acquérir les connaissances nécessaires pour implémenter les critères d'accessibilité dans des activités de développements web.

**Participants et prérequis**

Développeurs, intégrateurs HTML, responsables de sites et d'applications Web, chefs de projet internet et intranet, responsables informatiques, Webmestres...

Pré-requis : Connaissance des techniques et des langages nécessaires à la création de sites / applications web, principalement HTML / CSS, JS.

8 participants maximum par session.

**Formateur**

Organisme de formation agréé, Atalan est une société de conseil spécialisée dans l'accessibilité numérique et la sensibilisation au handicap.

Parmi nos références : Areva, Capgemini, GDF Suez, Lafarge, LVMH, SFR, Société Générale, SPIE, Thales, Université Lille 1, Lyon 3, Carrefour...

La formation est animée par un consultant certifié Expert Accessiweb en évaluation :

Sébastien Delorme, intervient sur des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (mise en accessibilité de sites existants et conception de nouveaux sites). Il intervient également dans de nombreux séminaires spécialisés (Paris Web, séminaires AccessiWeb, forum européen de l'accessibilité numérique...).

**Programme**

Programme détaillé ci-après.

**Les sessions de formation ont lieu à l'adresse suivante :**

Sessions sur Paris : Atalan / AcceDe – 16 rue de Châteaudun – 75009 Paris

**Renseignements :** 01 45 26 77 89 – [formation@atalan.fr](mailto:formation@atalan.fr)

**Site Web :** [www.atalan.fr](http://www.atalan.fr)

---

## Détail du programme de la formation

### Jour 1

#### 9h30 - 9h40 Tour de table

#### 9h40 - 10h45 Introduction à l'accessibilité

Définition de l'accessibilité et présentation des acteurs à connaître - Présentation du contexte international, du cadre réglementaire et du référentiel en vigueur en France et à l'étranger.

Tendances et prise en compte de l'accessibilité dans le secteur public et privé, par secteur d'activité - Enjeux et intérêts de l'accessibilité pour tous.

Sensibilisation aux différents types de handicap. Présentation des aides techniques de navigation par type de handicap, des fonctions de personnalisation des principaux navigateurs graphiques et des outils de personnalisation.

#### 10h45 - 11h45 Démonstrations

Les problèmes de navigation rencontrés par les personnes handicapées. - Présentation du fonctionnement d'une synthèse vocale et de différents outils de simulation du handicap - Démonstration des problèmes d'accessibilité rencontrés par les internautes handicapés.

#### 11h45 - 12h45 Questions/Réponses - présentation des référentiels et labels

Les référentiel RGAA et AccessiWeb  
Les labels AccessiWeb et Euracert

#### 12h45 - 14h00 Déjeuner

#### 14h00 - 15h30 Etude des critères d'accessibilité graphiques

Insérer les images de façon accessible  
Les différents types d'images et les règles à appliquer pour chacun.  
CAPTCHAs  
Utiliser les couleurs et les formes de façon accessible (contrastes, couleurs porteuses d'informations...)

Présentation théorique avec exemples - Présentation des outils d'aide à l'évaluation - Méthode d'évaluation des critères étudiés.

#### 15h30 - 15h45 Pause

#### 15h45 - 16h30 Etude des critères d'accessibilité ergonomiques

Présenter l'information (mise en page du texte, effets de style...)  
Mettre en page un formulaire  
Insérer des liens accessibles

Présentation théorique avec exemples - Présentation des outils d'aide à l'évaluation - Méthode d'évaluation des critères étudiés.

#### 16h30 - 17h30 Etude des critères d'accessibilité fonctionnels

Menus de navigation et barres de menu (mise en forme, présentation)  
Moteur de recherche (fonctionnalités et mise en forme)  
Fil d'Ariane  
Rafraichissements automatiques, contenus animés

Présentation théorique avec exemples.  
Présentation des outils d'aide à l'évaluation.  
Méthode d'évaluation des critères étudiés.

### Jour 2

#### 9h30-10h00 Synthèse des critères étudiés lors de la formation générale

#### 10h00-11h30 Etude des critères d'accessibilité techniques

- Structurer l'information (balises HTML, listes et titres)
- Validité du code
- Langues et changements de langue
- Utilisation correcte des CSS (tailles de police et grossissement de texte)

Présentation théorique avec exemples.  
Présentation des outils d'aide à l'évaluation.  
Méthode d'évaluation des critères étudiés.  
Mise en pratique.

#### 11h30-11h45 Pause

#### 11h45-13h00 Etude des critères d'accessibilité techniques (suite)

- Formulaires
- Tableaux de données
- Scripts

Illustrations et cas pratiques sur les scripts en production.

#### 13h00- 14h15 Déjeuner

#### 14h15-15h30 Etude des critères d'accessibilité multimédia (fin)

- Animations (Flash décoratifs et fonctionnels, ...)
- Vidéos et multimédia

#### 15h30-15h45 Pause

#### 15h45-17h30 Exercice de synthèse et bilan

Exercice de synthèse par binôme avec utilisation des outils d'aide à l'évaluation présentés.  
Correction.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Pour la session de formation**  
**« Développer des sites et applications Web accessibles conformes AccessiWeb et RGAA »**

**Société :**

Raison sociale .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....

**Contact :**

Nom ..... Prénom .....  
 Fonction ..... Service .....  
 Tel ..... Email .....  
 Fax .....

**Participants à la formation :**

**Date de formation choisie :**     15 et 16 septembre 2011     24 et 25 novembre 2011  
     23 et 24 janvier 2012     22 et 23 mars 2012

**Nombre de personnes à inscrire à la formation (cocher la case correspondante) :**

1 personne                      Prix HT : 1050 euros                      Prix TTC : 1255,80 euros  
 2 personnes                      Prix HT : 2100 euros                      Prix TTC : 2511,60 euros

**Liste des personnes à inscrire à la formation :**

	Personne 1	Personne 3
Nom		
Prénom		
Fonction		
Email		

*La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente d'Atalan.*

Nom, fonction, et signature du responsable habilité à engager la société	Date et cachet de l'entreprise

**Bulletin d'inscription à retourner :**

**Par courrier à :** Atalan - Département Formation – 16 rue de Chateaudun – 75009 Paris  
**Par fax au :** 01 45 26 77 88

ATALAN SARL – siège social : 9 rue Barbantalle – 78570 Andresy – RCS Versailles 442 074 936 – APE 7022Z  
 Tel : 01 45 26 77 89 – Fax : 09 57 59 77 97 – Email : [formation@atalan.fr](mailto:formation@atalan.fr)  
 Organisme de formation n° 11 7807988 78

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre ATALAN et son Client pour la réalisation d'une prestation de formation ou d'information, et prévalent sur tout autre document. Elles ne s'appliquent pas aux prestations de formation intra-entreprise.

### 1. Inscription

Dans l'intérêt du stagiaire, le Client doit s'assurer d'un niveau minimum de connaissance pour suivre la formation choisie. Les inscriptions doivent être adressées par courrier ou par télécopie à ATALAN à l'aide d'un bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant le cachet de l'entreprise ou de l'organisme. Ce bulletin est disponible sur simple demande téléphonique au 01 45 26 77 89 ou en envoyant un email à [formation@atalan.info](mailto:formation@atalan.info). Si le Client utilise un bon de commande de sa société, il y joint le bulletin d'inscription ATALAN dûment rempli. Les inscriptions signifient acceptation des présentes conditions générales de vente. Toute clause différente émanant du Client ne serait pas opposable. Après réception du bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription est adressée au Client par e-mail ou par télécopie.

### 2. Convocation

Une semaine environ avant le début de la formation, chaque participant reçoit par email une convocation comportant toutes les informations utiles quant à l'organisation matérielle ainsi que le programme de la formation.

### 3. Modification et annulation d'inscription

Toute annulation doit être notifiée à ATALAN par courrier ou par télécopie au minimum huit jours ouvrables avant le début de la formation. Pour toute annulation parvenant moins de huit jours ouvrables avant la date du début de la formation, les frais de participation seront dus en totalité.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la formation.

Les remplacements sont acceptés avant le début des formations.

ATALAN se réserve le droit d'annuler toute session dont le nombre d'inscrits est inférieur à 3 personnes. Dans ce cas une autre date sera proposée aux personnes inscrites ou l'annulation sans frais sera acceptée.

### 4. Conditions de règlement

La facture est établie à l'issue de la formation. La facture tient lieu de convention de formation. Le règlement s'effectue à réception de facture. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application des pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de la société ATALAN. Toute formation commencée est due intégralement.

### 5. Prix

Les prix sont indiqués Hors Taxes et sont à majorer du taux de T.V.A. applicable en vigueur à la date de facturation.

Les prix sont forfaitaires et inclus la remise d'un support de cours. Ils ne comprennent pas les déjeuners.

Le support de cours est strictement personnel. Il ne peut être cédé, prêté ou reproduit sans l'accord écrit préalable d'ATALAN.

Les frais de trajet et de séjour restent à la charge du Client.

### 6. Propriété

ATALAN conserve l'intégralité des droits d'auteur relatifs au contenu des formations et des supports de formation.

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations et/ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite.

ATALAN se réserve le droit de modifier ou d'adapter le programme des formations en fonction de l'évolution des informations techniques.

### 7. Horaires

L'accueil des participants s'effectue à partir de 9h15.

Les cours débutent à 9h30 et se terminent à 17h30. Une pause déjeuner est prévue de 12h30 à 14h00.

### 8. Responsabilité

La responsabilité d'ATALAN vis à vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à ATALAN au titre des présentes conditions.